

Master Droit de la propriété intellectuelle

Parcours Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies

Présentation

Le master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies s'adresse aux étudiants ayant démontré leur intérêt pour ces matières (tant par leur parcours personnel que par leurs connaissances et recherches propres). A l'issue de la L3, il s'agit de disposer des connaissances solides en droit civil et en droit des affaires, connaissances qui vont être approfondies en master 1, avec l'enseignement des fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle et du numérique, du droit du marché et des techniques contractuelles. Les étudiants vont ensuite se perfectionner en master 2, grâce à des cours théoriques et des séminaires professionnels, parfois assurés en anglais, tout en testant les connaissances acquises lors d'un stage en entreprise et en rédigeant un mémoire de recherche.

Ce master forme des juristes de haut niveau dans cette spécialité très demandée en raison de l'expansion de l'Internet et des réseaux, de l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), du recours intensif aux signes distinctifs (marques, noms de domaine et appellations protégées), de l'accent mis sur l'innovation (logiciels, méthodes commerciales, médicaments et biotechnologies en général). D'un point de vue plus académique, l'objectif de cette formation est aussi de former à la recherche des étudiants intéressés par un doctorat.

A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Maîtrise des principes et de la portée des droits de propriété intellectuelle et du droit des technologies nouvelles
- Connaissance approfondie de l'environnement des droits de propriété intellectuelle (droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation) et des sources internationales et européennes
- Aptitude à rédiger des contrats d'exploitation, de coexistence
- Perfectionnement de l'anglais pour la propriété intellectuelle

Admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Conditions spécifiques au parcours :

Les critères de sélection reposent notamment sur la qualité des résultats obtenus sur le cursus L1 à L3 (le droit civil, le droit des affaires notamment) et la maîtrise de l'anglais. Une attention particulière est accordée à la pratique de la propriété intellectuelle (stage, mémoire). Les meilleurs dossiers sont sélectionnés directement par les responsables de la mention, d'autres le sont à l'issue d'une audition.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [Candidater et s'inscrire en master 1](#) / [Candidater et s'inscrire en master 2](#).

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Insertion professionnelle

78% des diplômés en emploi (enquête insertion 2017, à 30 mois)

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Bruguiere Jean Michel
Jean-michel.Bruguiere@univ-grenoble-alpes.fr

Trefigny Pascale
Pascale.Trefigny@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies
droit-master-PI@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 74 32 28

Programme

Master 1re année

Semestre 7

UE La protection de l'activité

- Aspects fondamentaux de la propriété industrielle
- Aspects fondamentaux de la propriété littéraire et artistique

UE La valorisation de l'activité

- Droit international privé
- Droit des contrats civils et commerciaux

Semestre 8

UE Les outils de l'activité

- Droit des sociétés
- Droit du travail - relations individuelles
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté

UE Les territoires de l'activité

- Droit des activités numériques
- Droit du commerce international
- Droit du marché - concurrence, distribution, consommation

UE La légalité de l'activité

- Droit pénal spécial des biens et des affaires

UE Matières d'ouverture

- Anglais juridique
- Professionnalisation

Master 2e année

Semestre 9

UE Aspects fondamentaux et économie de la propriété intellectuelle

- Aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle
- Economie de la propriété intellectuelle

UE Propriété industrielle

- Droit des brevets et des obtentions végétales
- Droit des marques
- Droit de dessins et modèles

UE Propriété littéraire artistique

- Droit d'auteur
- Droits voisins

UE Droit de l'immatériel

- Droit pénal de l'immatériel

- Droit public de l'immatériel

Semestre 10

UE Droit de l'informatique et de l'internet

- Droit de l'économie numérique
 - Droit des contrats informatiques
-

UE Propriété intellectuelle et technique contractuelle

- Propriété intellectuelle et technique contractuelle
-

UE Environnement international et droits périphériques de la PI

- Droit international de la PI
 - Droit du marché - concurrence et distribution
-

UE Professionnalisation et recherche

- Anglais pour la PI
- Stage
- Mémoire
- Note de synthèse
- Grand oral
- Séminaire de méthodologie à la recherche I
- Séminaire de méthodologie à la recherche II